

TRAVAUX. Études complémentaires, évolution du dossier, augmentation du coût des matériaux...

Pourquoi les collectivités voient le prix des projets grimper

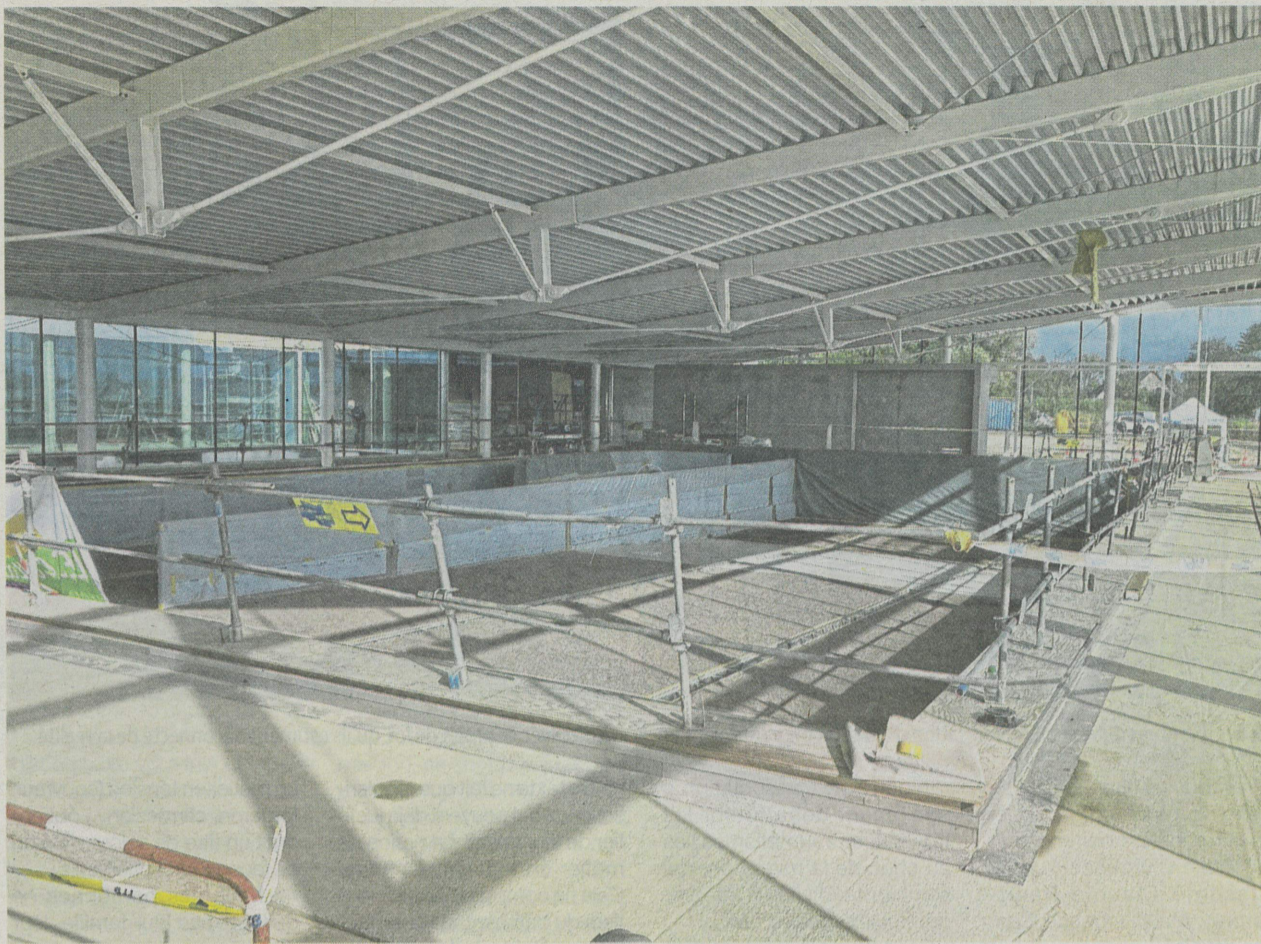
À LA SORTIE de Valognes, en direction de Briquebec, le chantier ne passe pas inaperçu. La silhouette du futur centre aquatique du Cœur du Cotentin, avec ses larges baies vitrées, s'offre pleinement au regard. Les travaux sont entrés dans la dernière ligne droite. Au printemps, promis, les nageurs pourront investir - enfin - les lieux et faire leurs longueurs.

Un écart de 7 millions d'euros pour la piscine de Valognes

Entre la validation d'une opération par les élus et le coup de ciseau donné au ruban inaugural, l'eau peut couler en abondance sous les ponts, au grand dam d'ailleurs des décideurs politiques eux-mêmes : « Là où on mettait cinq ans pour faire aboutir un dossier, nous mettons aujourd'hui près de dix ans, notamment à cause des normes et de l'allongement des temps de procédures », constate Jacques Coquelin, maire de Valognes et vice-président de l'Agglomération en charge des grands projets. Et surtout, la note peut s'avérer beaucoup plus salée que prévue.

Evolution du projet, aléas de chantier, hausse des coûts des matériaux de construction depuis la crise sanitaire, amplifiée par la guerre en Ukraine et sans doute aussi par le conflit Israélo-palestinien... Les raisons sont diverses.

Le centre aquatique, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération du



→ Le centre aquatique du Cœur du Cotentin, à Valognes, représente aujourd'hui une enveloppe de 20,7 millions d'euros.

Cotentin, ne fait pas exception : entre le coût de 13,5 M€, à ne pas dépasser, évoqué il y a quelques années par l'ancien président, Jean-Louis Valentini, et le montant estimé aujourd'hui, il y a un écart de plus de 7 M€. Ce n'est pas une paille...

« Quand on parle d'augmentation du coût de certains projets, il y a deux choses à distinguer. D'une part ce que les élus maîtrisent et donc assument,

et ce qu'ils ne maîtrisent pas, explique Jacques Coquelin, un dossier peut en effet évoluer en cours d'exécution, ou même avant, au moment des études, pour des raisons multiples et variées. Pour le centre aquatique, en l'occurrence, nous nous sommes aperçus assez vite que les 13,5 M€ considérés comme la somme maximum ne suffiraient pas si nous voulions des bassins en inox et si nous voulions préserver une

partie des arbres préexistants, ce qui imposait de décaler une voie par rapport au plan initial. Nous avons aussi jugé qu'il fallait prévoir une chaufferie au bois. »

Idem pour Intechmer, autre chantier sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération. Le bâtiment n'était plus aux normes, il fallait engager des travaux. « Et tant qu'à rénover, décision a été prise d'accroître les capacités d'accueil. » Ré-

sultat, de 9,9 M€, l'avant-projet définitif est passé à 13,4 M€. Un différentiel dû également à l'augmentation du coût des matériaux.

« Il faut savoir que l'indice national de référence du bâtiment, l'indice BT01, montre entre décembre 2020 et juin 2022 une hausse de 11,97%, et cela a continué à grimper depuis. Cela fait partie des choses qui nous échappent... », relève à ce propos le vice-

président du Cotentin. Ainsi, lors du précédent conseil d'agglomération, il a fallu voter une délibération afin de réajuster le coût d'investissement du centre aquatique, qui entretemps avait connu par ailleurs quelques déboires avant sa construction (obligation de relancer des marchés, étude de sol supplémentaire...).

Dorénavant, le montant du projet dépasse la barre des 20 M€ TTC (20,7 M€, et ce malgré la révision de certains postes comme par exemple la diminution de la surface de l'espace bien-être, NDLR).

Même motif, même punition pour la piscine des Pieux. « Nous n'avons pas changé d'un iota le projet, et pourtant, en raison du contexte international et de ses conséquences, nous sommes passés de 3,5 M€ TTC à 5,5 M€. » Des variations qui imposent un exercice d'équilibriste aux argentiers des collectivités et qui nécessitent parfois de différer d'autres dossiers.

Corinne GALLIER

« Une conjoncture défavorable, une concurrence insuffisante, cela suffit pour dépasser le coût d'objectif de nos projets.

JACQUES COQUELIN
Vice-président de l'Agglomération du Cotentin en charge des grands projets

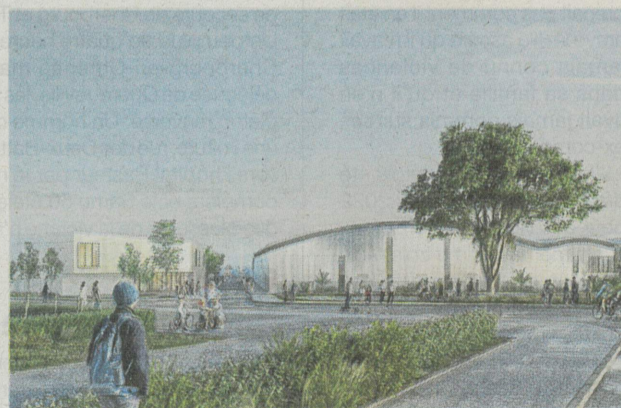
Un important surcoût pour Chantereyne à Cherbourg

UN AUTRE cas d'école, mais un chantier pas encore lancé celui-là : le complexe sportif Chantereyne. Centre névralgique du sport cherbourgeois, il est l'objet de très grandes attentes.

Près de 6 millions d'euros supplémentaires

« Nous avons une véritable ambition pour ce complexe, nous voulons faire de Chantereyne un mini-arena pour le sport de haut niveau, basketball et handball, et moderniser les locaux associatifs tout en garantissant la pratique sportive scolaire qui accueille des milliers d'enfants », avait déclaré Benoît Arrivé, le maire... en 2018.

Pour rappel, après la fermeture de la patinoire, et en y regardant de plus près, il s'était



→ Pour le complexe Chantereyne, l'obligation de raser une grande partie du site pour reconstruire joue sur l'augmentation du montant global.

avéré qu'une réhabilitation globale du complexe était nécessaire. Et puis patatras, à la suite des conclusions d'une phase diagnostic, et en raison du durcissement des normes, sismiques en particulier, le projet a évolué vers une déconstruction-reconstruction d'une grande partie du site (le bâti-

ment accueillant la danse, les arts martiaux et le service technique des sports ne sera pas concerné, NDLR).

Cas typique d'un projet contraint d'évoluer (et retardé) avec les conséquences financières que cela peut entraîner. Par ailleurs, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin voulant en

profiter pour inscrire l'équipement dans la transition écologique, sont donc prévues désormais l'implantation de 600 m² de panneaux photovoltaïques, l'augmentation des surfaces carrelées, une augmentation des capacités de stationnement des deux-roues, etc.

Le budget prévisionnel passe donc de 28,2 millions d'euros TTC à 34,6 millions (en intégrant 1,3 million d'aléas et 0,9 million de révisions de prix). Un surcoût important - même si la municipalité table sur une plus grande proportion de subventions - pour ce qui sera « le plus grand complexe sportif du territoire de la Manche ». La livraison du Palais des sports Chantereyne, qui conservera sa fameuse silhouette ondulée, est prévue courant 2026.

C. G.

D'autres exemples...

La liste n'est pas exhaustive, mais d'autres chantiers en cours, ou à venir, ont vu leur note augmenter ou incitent les collectivités donneuses d'ordres à la prudence.

Église de Biville : dans la Hague, cet édifice subit actuellement une importante rénovation. Le montant initial de la phase 1 pour restaurer cet édifice abritant les reliques de Thomas Hélye était autour de 900 000 €, il a été réévalué à cause de la hausse du coût des matériaux. La somme annoncée est désormais de près d'1,6 M€ hors taxes.

Institut de formation en soins infirmiers : dans la zone des Fourches, à Cherbourg, la première pierre du futur Ifsi a été posée en mai pour une ouverture prévue à la rentrée de janvier 2025. Lors de la convention de fi-

nancement en octobre 2021 signée entre la région Normandie, le Cotentin et la Ville de Cherbourg, on parlait d'un coût de 14,5 M€. Aujourd'hui, il est question de 15,5 M€.

Voie du Homet : quel sera le montant de la transformation de la voie du Homet en voies douces entre l'Arsenal et la gare SNCF ? Décalés une nouvelle fois, les travaux ne vont pas démarrer avant début 2024. Le projet, initialement estimé à 4 M€, s'élèverait à 4,7 M€ au bas mot, une différence expliquée encore une fois par l'augmentation du coût des matériaux. Afin de ne pas trop creuser l'écart, la municipalité cherbourgeoise a d'ores et déjà annoncé que certains aménagements pourraient être revus « sans pour autant dénaturer l'ensemble du projet ».